

Modalités de sélection des athlètes du Centre-du- Québec en vue des Jeux du Québec 2023 de Rimouski

1. Règles et principes

La sélection au sein de la délégation, composée d'un **maximum de 30 athlètes**¹, prendra en considération **le niveau d'aptitudes de l'athlète, l'engagement de l'athlète envers les Jeux, et les forces à combler au sein de l'équipe.**

2. Critères d'admissibilité au processus de sélection

- Doit être domicilié dans la région du Centre du Québec en date du 1er mai 2023.
- Doit avoir participé à une des deux finales régionales 2023 (30 mai & 4 juin).
- Doit être né en 2006-2007 (juvénile) ou en 2008-2009 (cadet, en étant surclassés vers la catégorie juvénile). Seule la catégorie juvénile est offerte aux Jeux du Québec 2023.
- Doit avoir réalisé au moins une performance surpassant les minimas de sélection présentés à la page suivante, et ce, pendant la période de qualification².

2.1 Deux finales régionales sont organisées en 2023, permettant une considération d'être sélectionné.e sur l'équipe régionale en vue des Jeux du Québec 2023.

- Mardi 30 mai à Victoriaville pour les épreuves d'endurance (800m, 1500m, 3000m, Steeple)
- Dimanche 4 juin à Drummondville pour les épreuves de puissance (Sprints, Saut, Lancers)

3. Processus de sélection

En vue de la réunion du comité de sélection régional, un classement prioritaire sera établi, lequel tiendra compte, d'une part, de la meilleure performance que l'athlète aura obtenue lors de la période de qualification, et d'une autre part, du rang de ce dernier lors des deux finales régionales (30 mai & 4 juin 2023).

3.1 Sélection automatique

- D'après le classement prioritaire, une sélection automatique est octroyée au meilleur athlète par épreuve pendant la période de qualification, ayant satisfait aux critères d'admissibilité énumérés à la section 2.
- D'après le classement régional, une sélection automatique est octroyée à l'athlète qui détient une des 2 meilleures performances sur une épreuve (en période de qualification), et réussirait à remporter cette même épreuve lors de sa finale régionale (30 mai & 4 juin 2023), tout en satisfaisant aux critères d'admissibilités énumérés à la section 2.

3.3 Facteurs de sélection discrétionnaires

- Classements potentiels de l'athlète lors des Jeux du Québec 2023
- Écart relatif de la meilleure performance par rapport au standard requis sur l'épreuve
- Performances réalisées pendant la période de qualification et lors des finales régionales (30 mai & 4 juin 2023)
- Capacité à concourir dans trois épreuves lors des Jeux Québec 2023 (Et y être compétitif)
- Épreuves à combler au sein de la délégation régionale
- Esprit sportif, esprit d'équipe et attitude démontrée
- Autres facteurs jugés pertinents par le comité de sélection

¹ Il s'agit d'un MAXIMUM

² Entre le 1^{er} janvier 2022 et le 3 juillet 2023

4. Annonce finale de la délégation Centre-du-Québec en vue des Jeux du Québec

L'annonce finale de la délégation centricoise se fera au terme de la période de qualification (02 juillet 2023). Tous les athlètes, retenus et non retenus, seront avisés par courriel. Les athlètes sélectionnés seront informés des épreuves qu'ils sont susceptibles de réaliser lors des Jeux du Québec. Ainsi, ils auront plus de 4 semaines pour s'entraîner et gagner de l'expérience sur ces épreuves.

Minimas de sélection fixés par la Fédération Québécoise d'Athlétisme



NORMES D'IDENTIFICATION ESPOIRS RÉGIONAUX 2023

COMMENT SONT DÉTERMINÉES LES NORMES D'IDENTIFICATION ESPOIR

La meilleure performance de chaque athlète dans n'importe quelle compétition provinciale ou régionale sanctionnée par la Fédération lors des 10 dernières années sont répertoriées et servent à établir les normes.

L'atteinte de la norme "B" dans une épreuve confère à l'athlète le statut d'athlète identifié-es "Espoir". Ce statut lui donne accès :

- Au programme Espoir et la participation aux Jeux du Québec;
- Au programme Sport-études du Ministère de l'éducation.

FÉMININ								
BENJAMIN			CADET			JUVÉNILE		
	A	B		A	B	A	B	
60m	8.81	9.24	60m	8.40	8.72	60m	8.29	8.67
80m	11.38	11.99	100m	13.43	14.01	100m	13.32	13.91
150m	21.29	22.44	200m	27.96	29.00	200m	27.52	28.82
						400m	1:02.44	1:05.30
800m	2:39.71	2:48.53	800m	2:31.43	2:39.69	800m	2:29.65	2:38.38
1200m	4:13.66	4:28.18	1200m	4:01.53	4:15.76	1500m	5:06.45	5:24.80
			2000m	7:18.40	7:50.64	3000m	11:12.61	11:55.47
60m haies	11.26	12.29	60m haies	10.22	11.01	60m haies	10.18	10.93
80m haies	14.80	16.36	80m haies	13.49	14.93	100m haies	16.62	18.23
800m marche	4:52.75	5:08.37	1500m marche	9:07.36	10:00.25	3000m marche	18:02.82	19:52.86
Hauteur	1.32m	1.23m	Hauteur	1.43m	1.35m	Hauteur	1.49m	1.38m
			Perche	2.15m	1.85m	Perche	2.20m	1.90m
Longueur	3.98m	3.60m	Longueur	4.46m	4.08m	Longueur	4.64m	4.14m
			Triple saut	9.32m	8.52m	Triple saut	9.78m	8.86m
Poids 2kg	9.36m	8.12m	Poids 3kg	9.21m	7.98m	Poids 3kg	9.90m	8.54m
Disque 600g	20.91m	17.59m	Disque 1kg	22.03m	17.58m	Disque 1kg	25.40m	20.31m
Javelot 400g	22.43m	17.47m	Javelot 500g	25.30m	20.72m	Javelot 500g	28.61m	23.56m

MASCULIN								
BENJAMIN			CADET			JUVÉNILE		
	A	B		A	B	A	B	
60m	8.44	8.85	60m	7.74	8.04	60m	7.39	7.60
80m	10.70	11.21	100m	12.21	12.67	100m	11.69	12.11
150m	19.94	21.08	200m	25.18	26.23	200m	23.73	24.75
						400m	53.09	55.45
800m	2:28.87	2:37.28	800m	2:13.72	2:21.35	800m	2:04.13	2:12.09
1200m	3:56.19	4:09.89	1200m	3:33.58	3:44.88	1500m	4:19.47	4:32.87
			2000m	6:29.84	6:48.72	3000m	9:32.48	9:57.07
60m haies	10.93	11.68	60m haies	9.54	10.51	60m haies	9.09	9.87
80m haies	14.01	15.44	100m haies	15.63	17.38	110m haies	16.15	17.42
800m marche	4:49.06	5:02.44	1500m marche	8:29.80	9:08.37	3000m marche	16:51.30	18:18.48
Hauteur	1.43m	1.32m	Hauteur	1.63m	1.52m	Hauteur	1.74m	1.64m
			Perche	2.65m	2.20m	Perche	3.10m	2.55m
Longueur	4.45m	4.00m	Longueur	5.20m	4.77m	Longueur	5.56m	5.17m
			Triple saut	10.79m	9.81m	Triple saut	11.79m	10.94m
Poids 3kg	10.05m	8.71m	Poids 4kg	11.49m	10.05m	Poids 5kg	12.03m	10.62m
Disque 750g	25.87m	20.95m	Disque 1kg	31.77m	26.55m	Disque 1.5kg	32.37m	27.72m
Javelot 500g	27.74m	22.28m	Javelot 600g	36.16m	30.36m	Javelot 700g	40.56m	34.06m

Modalités de sélection des athlètes du Centre-du- Québec en vue des Jeux du Québec 2023 de Rimouski

1. Règles et principes

La sélection au sein de la délégation, composée d'un **maximum de 30 athlètes**¹, prendra en considération **le niveau d'aptitudes de l'athlète, l'engagement de l'athlète envers les Jeux, et les forces à combler au sein de l'équipe.**

2. Critères d'admissibilité au processus de sélection

- Doit être domicilié dans la région du Centre du Québec en date du 1er mai 2023.
- Doit avoir participé à une des deux finales régionales 2023 (30 mai & 4 juin).
- Doit être né en 2006-2007 (juvénile) ou en 2008-2009 (cadet, en étant surclassés vers la catégorie juvénile). Seule la catégorie juvénile est offerte aux Jeux du Québec 2023.
- Doit avoir réalisé au moins une performance surpassant les minimas de sélection présentés à la page suivante, et ce, pendant la période de qualification².

2.1 Deux finales régionales sont organisées en 2023, permettant une considération d'être sélectionné.e sur l'équipe régionale en vue des Jeux du Québec 2023.

- Mardi 30 mai à Victoriaville pour les épreuves d'endurance (800m, 1500m, 3000m, Steeple)
- Dimanche 4 juin à Drummondville pour les épreuves de puissance (Sprints, Saut, Lancers)

3. Processus de sélection

En vue de la réunion du comité de sélection régional, un classement prioritaire sera établi, lequel tiendra compte, d'une part, de la meilleure performance que l'athlète aura obtenue lors de la période de qualification, et d'une autre part, du rang de ce dernier lors des deux finales régionales (30 mai & 4 juin 2023).

3.1 Sélection automatique

- D'après le classement prioritaire, une sélection automatique est octroyée au meilleur athlète par épreuve pendant la période de qualification, ayant satisfait aux critères d'admissibilité énumérés à la section 2.
- D'après le classement régional, une sélection automatique est octroyée à l'athlète qui détient une des 2 meilleures performances sur une épreuve (en période de qualification), et réussirait à remporter cette même épreuve lors de sa finale régionale (30 mai & 4 juin 2023), tout en satisfaisant aux critères d'admissibilités énumérés à la section 2.

3.3 Facteurs de sélection discrétionnaires

- Classements potentiels de l'athlète lors des Jeux du Québec 2023
- Écart relatif de la meilleure performance par rapport au standard requis sur l'épreuve
- Performances réalisées pendant la période de qualification et lors des finales régionales (30 mai & 4 juin 2023)
- Capacité à concourir dans trois épreuves lors des Jeux Québec 2023 (Et y être compétitif)
- Épreuves à combler au sein de la délégation régionale
- Esprit sportif, esprit d'équipe et attitude démontrée
- Autres facteurs jugés pertinents par le comité de sélection

¹ Il s'agit d'un MAXIMUM

² Entre le 1^{er} janvier 2022 et le 3 juillet 2023

4. Annonce finale de la délégation Centre-du-Québec en vue des Jeux du Québec

L'annonce finale de la délégation centricoise se fera au terme de la période de qualification (02 juillet 2023). Tous les athlètes, retenus et non retenus, seront avisés par courriel. Les athlètes sélectionnés seront informés des épreuves qu'ils sont susceptibles de réaliser lors des Jeux du Québec. Ainsi, ils auront plus de 4 semaines pour s'entraîner et gagner de l'expérience sur ces épreuves.

Minimas de sélection fixés par la Fédération Québécoise d'Athlétisme



NORMES D'IDENTIFICATION ESPOIRS RÉGIONAUX 2023

COMMENT SONT DÉTERMINÉES LES NORMES D'IDENTIFICATION ESPOIR

La meilleure performance de chaque athlète dans n'importe quelle compétition provinciale ou régionale sanctionnée par la Fédération lors des 10 dernières années sont répertoriées et servent à établir les normes.

L'atteinte de la norme "B" dans une épreuve confère à l'athlète le statut d'athlète identifié-es "Espoir". Ce statut lui donne accès :

- Au programme Espoir et la participation aux Jeux du Québec;
- Au programme Sport-études du Ministère de l'éducation.

FÉMININ								
BENJAMIN			CADET			JUVÉNILE		
	A	B		A	B	A	B	
60m	8.81	9.24	60m	8.40	8.72	60m	8.29	8.67
80m	11.38	11.99	100m	13.43	14.01	100m	13.32	13.91
150m	21.29	22.44	200m	27.96	29.00	200m	27.52	28.82
						400m	1:02.44	1:05.30
800m	2:39.71	2:48.53	800m	2:31.43	2:39.69	800m	2:29.65	2:38.38
1200m	4:13.66	4:28.18	1200m	4:01.53	4:15.76	1500m	5:06.45	5:24.80
			2000m	7:18.40	7:50.64	3000m	11:12.61	11:55.47
60m haies	11.26	12.29	60m haies	10.22	11.01	60m haies	10.18	10.93
80m haies	14.80	16.36	80m haies	13.49	14.93	100m haies	16.62	18.23
800m marche	4:52.75	5:08.37	1500m marche	9:07.36	10:00.25	3000m marche	18:02.82	19:52.86
Hauteur	1.32m	1.23m	Hauteur	1.43m	1.35m	Hauteur	1.49m	1.38m
			Perche	2.15m	1.85m	Perche	2.20m	1.90m
Longueur	3.98m	3.60m	Longueur	4.46m	4.08m	Longueur	4.64m	4.14m
			Triple saut	9.32m	8.52m	Triple saut	9.78m	8.86m
Poids 2kg	9.36m	8.12m	Poids 3kg	9.21m	7.98m	Poids 3kg	9.90m	8.54m
Disque 600g	20.91m	17.59m	Disque 1kg	22.03m	17.58m	Disque 1kg	25.40m	20.31m
Javelot 400g	22.43m	17.47m	Javelot 500g	25.30m	20.72m	Javelot 500g	28.61m	23.56m

MASCULIN								
BENJAMIN			CADET			JUVÉNILE		
	A	B		A	B	A	B	
60m	8.44	8.85	60m	7.74	8.04	60m	7.39	7.60
80m	10.70	11.21	100m	12.21	12.67	100m	11.69	12.11
150m	19.94	21.08	200m	25.18	26.23	200m	23.73	24.75
						400m	53.09	55.45
800m	2:28.87	2:37.28	800m	2:13.72	2:21.35	800m	2:04.13	2:12.09
1200m	3:56.19	4:09.89	1200m	3:33.58	3:44.88	1500m	4:19.47	4:32.87
			2000m	6:29.84	6:48.72	3000m	9:32.48	9:57.07
60m haies	10.93	11.68	60m haies	9.54	10.51	60m haies	9.09	9.87
80m haies	14.01	15.44	100m haies	15.63	17.38	110m haies	16.15	17.42
800m marche	4:49.06	5:02.44	1500m marche	8:29.80	9:08.37	3000m marche	16:51.30	18:18.48
Hauteur	1.43m	1.32m	Hauteur	1.63m	1.52m	Hauteur	1.74m	1.64m
			Perche	2.65m	2.20m	Perche	3.10m	2.55m
Longueur	4.45m	4.00m	Longueur	5.20m	4.77m	Longueur	5.56m	5.17m
			Triple saut	10.79m	9.81m	Triple saut	11.79m	10.94m
Poids 3kg	10.05m	8.71m	Poids 4kg	11.49m	10.05m	Poids 5kg	12.03m	10.62m
Disque 750g	25.87m	20.95m	Disque 1kg	31.77m	26.55m	Disque 1.5kg	32.37m	27.72m
Javelot 500g	27.74m	22.28m	Javelot 600g	36.16m	30.36m	Javelot 700g	40.56m	34.06m